



Troisième session d'échanges dans le cadre du programme de formation croisée
**La gestion des risques de comportements violents de personnes souffrant
de troubles de santé mentale et de toxicomanie**
27 mai 2008

Le 27 mai 2008 avait lieu à l'Hôpital Douglas la troisième session d'échanges développée dans le cadre du projet de recherche portant sur les formations croisées en santé mentale et en toxicomanie dans le sud-ouest de Montréal. Plus de cent quatre-vingt-cinq (185) intervenants et spécialistes dans ces domaines en provenance de quarante-sept organismes publics et communautaires ont participé à cette journée. Les participants étaient invités à prendre part à des discussions de cas cliniques impliquant des intervenants des réseaux de la santé mentale, de la toxicomanie et de la sécurité publique. Ces échanges proposés entre les intervenants ont permis le partage d'expérience et d'expertise ainsi qu'un enseignement mutuel des stratégies d'évaluation et d'intervention. Par la suite, ces ateliers de groupe étaient suivis d'une plénière, avec un panel de représentants de la santé mentale et de la sécurité publique. Les organisateurs de la journée et l'équipe de recherche ont recueillis les propos des participants au sujet de la familiarité des vignettes cliniques, des éléments prioritaires pour l'évaluation des risques de comportements violents, pour les interventions à privilégier et pour un environnement sécuritaire. En résumé, voici les principales conclusions issues des échanges entre les participants à la session de formation à partir de la fiche-synthèse rédigée par chacun des rapporteurs des douze ateliers.

1. Familiarité des situations décrites dans les vignettes cliniques

Pour la moitié des groupes formés pour les discussions de cas, tous les participants ont considéré que les situations présentées dans les vignettes cliniques leur étaient familières. Pour les six autres groupes, on note une certaine familiarité pour la majorité mais on dénombre quelques exceptions parmi eux.

2. Éléments prioritaires identifiés pour l'évaluation des risques de comportement violent

1.1 Les antécédents

La majorité des participants ont relevé, en premier lieu, l'importance de vérifier l'historique du client quant à ses antécédents de voies de faits, de violence et de tout autre rapport avec la justice. La consommation d'alcool et de drogue dans le passé est aussi un élément à considérer pour l'évaluation des risques de comportements violents.

1.2 Le risque suicidaire et homicidaire

Le second élément déterminant est l'évaluation de «l'urgence suicidaire», c'est-à-dire le risque élevé de suicide présent ainsi que les antécédents du patient. Les idées homicidaires de l'individu concerné, son risque de passage à l'acte et sa dangerosité pour les autres doivent aussi être évalués dès le début.

1.3 Le diagnostic en santé mentale

La clarification du diagnostic en santé mentale du client à partir des échanges avec le policier, psychiatre, psychologue ou tout autre intervenant en charge de la personne est considérée par les participants de l'atelier comme étant une étape importante du processus d'évaluation. À cette même occasion, on propose une vérification de l'observance au traitement et à la médication du client.

1.4 Les comportements

Une évaluation des comportements de la personne quant à son influence sur son environnement est aussi de mise tout au long du processus d'évaluation selon les dires des participants. On doit évaluer si le danger est plus grand pour les proches que pour la personne-même. C'est pourquoi l'implication de la famille est importante dans le processus d'évaluation. De plus, on relève dans les ateliers que l'observation des caractéristiques individuelles de la personne tels l'impulsivité ou le déni est un élément important à répertorier.

2. Interventions prioritaires à mettre en place pour gérer les risques de comportements violents

2.1 La création d'un lien thérapeutique

La majorité des participants à la formation ont affirmé avec certitude que la première intervention à privilégier dans un contexte de comportement violent est de créer un lien thérapeutique solide entre l'intervenant et le client. Si l'individu se sent écouté, soutenu tout en étant encadré, les chances de poser un geste inadéquat sont considérablement réduites.

2.2 Miser sur les forces de l'individu

Encourager l'individu, le féliciter dans son cheminement sont des aspects qui ont été spécifiés à plusieurs reprises dans les ateliers. On doit promouvoir l'idée d'un objectif à atteindre et que cet objectif ne s'obtient qu'en travaillant en partenariat avec le client.

2.3 L'approche motivationnelle

L'approche motivationnelle a été citée dans un quart des ateliers comme moyen d'intervention à privilégier. Ce style d'intervention directif et centré sur le client, visant à augmenter la motivation au changement de comportement du patient par l'exploration et la résolution de l'ambivalence, est considéré comme une stratégie efficace pour gérer les risques de comportements violents.

2.4 Une approche d'équipe unifiée

Afin d'obtenir une certaine cohérence dans les règles prescrites au client et de prévenir le clivage entre les usagers, une collaboration entre les différents intervenants impliqués (santé mentale, toxicomanie, sécurité publique, etc.) est nécessaire. On doit s'assurer que l'équipe procède au même plan d'intervention et que le client soit en mesure de connaître ce plan afin d'obtenir de meilleurs résultats. De plus, travailler en partenariat avec les autres ressources qui possèdent une expertise complémentaire peut bien souvent réduire le risque de comportement violent.

2.5 Questionner l'ordonnance de traitement

Quelques uns des participants aux ateliers ont noté l'importance de vérifier régulièrement la prise de médication du client avec l'équipe en charge de ce dernier et de questionner son ordonnance de traitement.

3. Moyens prioritaires pour garantir un environnement sécuritaire

3.1 L'établissement d'un contrat

Dans la grande majorité des ateliers, il a été fait mention de la nécessité de faire un contrat clair et précis entre l'intervenant et le client en établissant les règles et en clarifiant les conséquences s'il y a bris de ce contrat. Cet encadrement bien défini permet de clarifier au départ les attentes du client et celles de l'intervenant et permet du même coup, de créer une bonne alliance thérapeutique.

3.2 Un travail d'équipe

Dans environ un tiers des ateliers, il a été soulevé la nécessité de prévoir un plan d'intervention structuré, cohérent et prévisible, connu et appliqué par tous les spécialistes en charge du client.

3.3 L'établissement d'un cadre thérapeutique

La plupart des participants ont relevé l'importance de refléter la disponibilité de l'intervenant à recevoir le client afin de créer un lien de confiance en vue de prévenir les comportements violents de ce dernier. Une bonne communication semble être l'élément central pour garantir un environnement sécuritaire.

3.4 Un environnement physique adapté

La gestion du milieu de vie de l'individu par des techniques précises de retrait a été mentionnée à plusieurs reprises dans les ateliers. Certains participants ont misé sur l'importance du soutien offert aux autres patients et à leur encadrement. En effet, informer les patients avoisinants du client sur l'importance de prévenir le personnel s'ils se sentent menacés, est un aspect à ne pas négliger. De plus, on doit renforcer les droits de ces patients à dénoncer toute forme de violence.

3.5 Des formations pour le personnel sur la gestion de violence

Dans un tiers des ateliers, l'importance de la formation sur la gestion de violence pour tous les intervenants a été soulignée. Il a été proposé à plusieurs reprises la formation Omega, reconnue pour sa démarche d'intervention souple et graduée, afin d'apprendre à gérer les crises de violence.

Conclusion

L'analyse des échanges entre les participants des douze ateliers de cette troisième session de formation croisée portant sur l'évaluation et l'intervention lors de comportements violents chez les personnes atteintes de troubles concomitants de santé mentale et de toxicomanie, met en relief l'importance de travailler en partenariat avec les différentes organisations du milieu. En effet, cette concertation favorise un partage de l'information susceptible de mener à une meilleure gestion du risque de comportements violents chez cette population, et ce, dans le meilleur intérêt du client. De plus, offrir un environnement sécuritaire au patient, à son entourage et à l'intervenant ne doit jamais être négligé. La grande majorité des participants s'entendent pour dire que la prévention demeure l'élément crucial et déterminant dans un contexte de santé mentale et de comportements violents.

Par Michel Perreault, Ph.D., Hervine Brunaud et Laurie Bergeron, Institut Douglas, le 19 juin 2008.

michel.perreault@douglas.mcgill.ca